

« Le monde de l'entreprise et de la formation : des réalités connexes »

FOCUS EVENT QUELLE RELATION ENTRE L'ENTREPRISE ET LES OPÉRATEURS PUBLICS DE FORMATION ?

À l'heure où, sous l'impulsion de la Commissaire européenne Marianne Thyssen, la formation professionnelle est en haut de l'agenda européen, se pose la question des opportunités que recèle l'entreprise en matière de développement des compétences pour les formateurs/trices de la formation professionnelle.



Estelle Brentnall (Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme), Laurent Gall (Alimento), Noël Scherer (Technifutur), Olivier Remels (Fondation pour l'Enseignement)

Les relations entre l'entreprise et la formation connaissent en effet un regain d'intérêt en réponse à la crise structurelle de l'emploi et ses corollaires tels que la difficulté des jeunes à s'insérer professionnellement sur le marché du travail ou encore les problèmes de reconversion des chômeurs licenciés pour cause de restructuration. Face à ces difficultés, le discours social tente de rapprocher la sphère éducative et la sphère productive autour de la notion de « partenariat ».

FormaForm a ainsi ouvert le débat lors de sa conférence du 3 février dernier, intitulée « La coopération entreprise-formation, un duo gagnant ». Cette conférence a tenté d'apporter un éclairage sur le rapport entre la sphère

éducative/formatrice et la sphère de l'entreprise au travers de diverses interventions menées par des représentants issus du monde de l'entreprise, de la formation, de l'enseignement et du secteur syndical. On retiendra finalement trois maîtres-mots qui ont dominé les réflexions : « mutations technologiques », « partenariats » et « soft skills ».

MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

Les témoins sont unanimes : les mutations technologiques et en particulier ce que l'on nomme la transition numérique impactent plus que jamais le monde de l'entreprise et de la formation. Pour les acteurs de la formation, ces mutations obligent à la fois à

revoir les contenus de formation mais également la manière dont ils sont délivrés. Plus fondamentalement, les mutations technologiques amènent à revisiter le partenariat entreprise-formation. Face à un monde dans lequel plus personne n'a le monopole de la gestion de la complexité, nos témoins les disent à l'unisson : « osons la collaboration », « osons les partenariats ».

PARTENARIATS

Les exemples concrets de collaborations entreprise-formation se multiplient. Ces partenariats ont pris diverses tonalités telles que les stages d'immersion des enseignants en entreprise couplés à un programme de

formation (projet Entr'Apprendre de la Fondation pour l'Enseignement) ou encore la validation des compétences en entreprise par des formateurs évaluateurs coordonnée par Alimento. Par ailleurs, certains des partenariats évoqués ont également une dimension sociale incluant les représentants des travailleurs.

Malgré une masse critique d'exemples démontrant les bienfaits des partenariats tant pour l'entreprise que pour le secteur de la formation, les témoins concèdent que les rapprochements restent difficiles. Il est dès

lors nécessaire de mobiliser dans les deux directions, tant au niveau de l'entreprise qu'au niveau du secteur de la formation. En outre, la réussite de tels partenariats passe par la fixation d'un cadre juridique clairement défini au travers, par exemple, de conventions de collaborations.

«SOFT SKILLS»

La gestion des changements technologiques évoqués ci-dessus passera par un investissement massif dans les formations liées aux soft skills ». A ce titre, les intervenants martèlent l'impor-

tance de développer les compétences relationnelles comme étant une compétence clé. L'espace d'une matinée, un moment de dialogue entre le monde éducatif/formatif et le monde professionnel a été instauré. Bien qu'il y ait encore du chemin à parcourir, comme disait Sénèque, « ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » ! ●

FRANKLIN KIMBIMBI ✍

«LES PARTENARIATS SONT INDISPENSABLES POUR AFFRONTER LA RÉVOLUTION DES COMPÉTENCES.»

Noël Scherer occupe désormais la fonction de directeur général du centre de compétences Technifutur, après avoir présidé entre autres à la destinée de l'année des compétences qui s'était penchée en 2013 sur l'état des lieux de l'ensemble des parties prenantes concernées par la problématique du développement et de l'apprentissage. Il analyse les défis liés à la collaboration nécessaire entre l'entreprise et les opérateurs de formation.

« Il faut nous projeter dans l'avenir car nous sommes toutes et tous concernés au quotidien. Je ne vois pas d'autre option que celle consistant à travailler ensemble aux référentiels de compétence ainsi qu'à soutenir le développement de l'alternance (du côté des pouvoirs publics). Les opérateurs de formation recherchent de l'emploi pour leurs stagiaires ou étudiants, mais ils doivent veiller aussi à ce que des entreprises puissent accueillir des apprenants en alternance... et des formateurs en immersion. En effet, il est fondamental de garder la connexion entre le formateur et l'entreprise. »

Quelle forme de collaboration demain ?

« La relation entre les entreprises et les opérateurs de formation reste trop ténue à ce jour. Pire, parfois elle est empreinte de méfiance réciproque car fondée sur des attentes parfois divergentes. Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est que l'accélération des mutations technologiques agrandit le fossé. Et ce qui fait le lien, çàd le métier, subit de profonds bouleversements. Il faudra donc revisiter tous les partenariats. Et ce qui va nous guider, c'est le métier, la compétence qui en découle... »

Le Forum de Davos délivre chaque année ses prédictions quant au remplacement des emplois traditionnels par de nouveaux métiers, conséquence directe de la robotisation

couplée à l'émergence de nouvelles expertises. Noël Scherer poursuit : « On entend aujourd'hui que des métiers disparaissent ou sont en phase d'hybridation. 7 millions d'emplois devraient disparaître dans le domaine administratif et seuls deux millions d'emplois nouveaux essentiellement dans les secteurs scientifique et de l'ingénierie. Mais il faut voir plus loin, en affichant une grande lucidité : la logistique, par exemple, va être bouleversée. Les drones assurent les livraisons, la voiture autonome va progressivement s'installer dans les transports publics. D'autres valeurs sûres (l'enseignement des langues) seront impactées. Nous devons dès lors nous remettre en question sur les contenus nécessaires pour demain, sans abandonner les besoins d'aujourd'hui. Il faut aussi réfléchir aux innovations technologiques, en nous inspirant des progrès extraordinaires de l'intelligence artificielle. Réalisons que la transition numérique ne concerne pas que les emplois techniques : l'accueil dans les hôtels, les accompagnants dans les maisons de retraite, ... Bon nombre de fonctions dont nous pensons qu'elles sont réservées à l'humain peuvent être robotisées elles aussi. »

Et d'insister sur l'urgence de revoir les modalités de formation appliquée à l'ensemble de ces domaines : « La réalité augmentée va bouleverser la manière de délivrer les formations techniques demain. C'est la fin du présentiel intégral dans la formation. Place aux serious games, à l'utilisation massive des réseaux sociaux... Il est temps de reconstruire le métier de formateur au niveau des contenus et de la manière dont on les délivre. Et il sera impossible de le faire de manière isolée, face au rythme emprunté par la révolution des compétences... » ●

JEAN-PAUL ERHARD ✍